

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 49

Artikel: Carabiniers et carabinières
Autor: Fiaux, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

monde ait l'air à la fois fiévreux et rayonnant, et je me figure les petites scènes qui se passent à la maison, au retour.

Madame rentre, portant cinq ou six petits colis de toutes formes. Elle peut à peine souffler, tant elle a couru, mais elle jubile.

— Que m'apportes-tu là, ma chère amie ? lui demande son mari, légèrement inquiet.

— D'excellentes acquisitions, tu verras. Je viens de la vente des coupons... Mais ce n'est pas tout. Jamais je n'aurais été assez forte pour porter moi-même mes emplettes. Deux commissionnaires me suivent.

En effet, deux individus arrivent, l'un avec de grands rouleaux sous chaque bras, l'autre une hotte au dos, d'où émerge une pile de paquets.

— C'est pour nous, tout ça ? Mais c'est tout un magasin ! Qu'allons-nous en faire, mon amie ?

— Ne te fais pas de bile, tout trouvera son emploi. Ainsi, cette pièce gris perle, que j'ai eue pour rien, me fera, quand je n'aurai plus rien à me mettre, une très jolie robe de ville ; c'est de la sicilienne.

— De mon temps, on appelait ça de la popeline.

— Fi donc ! ça ne se dit plus.... Ce barège noir, ce sera pour faire une jupe de courses, de marchés.

— Tu n'avais plus rien pour aller au marché ?

— Si fait, mais il faut penser à l'avenir, mon ami ; et puis, on me l'a vendu pour le quart de sa valeur, à cause d'une petite tache de rien du tout. Une vraie chance que j'ai eue là !

— Et cette toile jaunâtre, n'est-ce pas ce qu'on appelle du nankin ? Je me souviens qu'étant écolier j'avais une culotte de cette couleur-là.

— Non, le nankin n'existe plus. Ce que tu vois est une simple cotonnade...

— Dont tu comptes faire ?

— Je ne sais trop.... En tout cas, c'est toujours utile.... Au prix qu'elle me coûte, c'eût été un péché de ne pas la prendre... Mais que dis-tu de cette vaporeuse baptiste ? de ce tulle arachné et de cette guipure crème ?

— Cette espèce de mousseline ? je me figure que ça se nommait du jaconas.

— Mon pauvre ami, c'est un nom de l'époque de nos arrière-grand'mères ! Aujourd'hui personne ne sait ce que c'est que du jaconas. Toutes ces choses légères me feront pour mes plastrons des garnitures délicieuses, tu verras.

— Il me semblait que tes corsages étaient fraîchement garnis.

— Sans doute, mais lorsqu'on peut avoir des coupons pareils pour un morceau de pain, on ne rate pas l'occasion.

— Et ce monceau d'étoffes bariolées ? Encore une occasion ?

— Superbe, mon ami ! Il y a là de l'indienne dont je ferai confectionner des blouses pour les enfants, et puis de la bonne cretonne à ramages pour rideaux, de l'andrinoïle et de la satinette pour doublures, du reps grenat dont nos sièges du petit salon feront leur profit d'ici à quelques années.... Jamais tu ne devineras ce qu'on m'a demandé pour tout ça !

— Oui, oui, je sais, ce n'est pas vendu, c'est donné.

— Et ces petits coupons de brocart, de surah, de lampas, de faille et de taffetas broché, qu'en dis-tu ?

— Ça sert à quoi, ces chiffons ?

— Chiffons !.... Pourquoi pas : torchons !.... Mais ce sont tout simplement des morceaux de soie de luxe, où je te taillerai de magnifiques cravates.

— J'en ai encore douze, toutes neuves, de ton oncle Albert.

— C'est vrai ; mais elles ne seront pas éternelles, et tu ne vas pas me gronder pour avoir pensé à te faire un plaisir..... D'ailleurs, des soieries comme celles ci et d'un bon marché si fabuleux, jamais je n'en retrouverai.

— Tu m'avoueras pourtant que nous n'en avons pas un urgent besoin.

— Je t'avouerai tout ce que tu voudras ; mais tu me permettras de te rappeler, mon pauvre ami, que tout ce que tu vois là, je l'ai rapporté de la vente des coupons. Me comprends-tu bien : de...la...ven...te...des...cou...pons !...

— C'est juste, ma chère :.... de la vente des coupons !.... je n'ai plus rien à objecter.... La vente des coupons ! cela me ferme le bec.... La vente des coupons ! !

V. F.

Carabiniers et carabinières.

La Société des carabiniers de Lausanne a eu, le 1^{er} décembre, son banquet annuel. Par l'organe de plusieurs de ses membres, elle a rappelé le souvenir de Louis Monnet, qui fut pendant si longtemps son major de table ; elle s'est levée pour marquer l'affection que sa mort cause à tous les carabiniers.

M François Fiaux, notaire, à Lausanne, avait été chargé de remplacer le défunt à la direction de la partie oratoire. Les lecteurs du *Conteur* verront par le discours suivant, dont il a bien voulu nous confier les notes, qu'il s'en est tiré à son honneur.

...Je n'ai pas eu le bonheur de vous connaître, mes chers camarades, comme vous connaissiez notre cher Louis Monnet, sur le bout du doigt. Je ne sais pas les petits noms des amis de Lavaux, ni les sobriquets des frères d'armes de Cossonay ; j'ignore les faibles des riverains du Talent et les petits côtés des Broyards et encore plus les vertus des amis de Morges.

Pourtant j'ai vu le carabinier aux champs, marchant à la tête de ses chevaux, le long du sillon tracé par la charrue, ou perché sur le siège de la fauchouse, sifflant un refrain du pays, ou encore à la vigne, le fossoir en mains, plantant d'une main sûre de beaux échalas neufs.

J'ai vu le carabinier à la cave, brantant son vase, sortant la grosse lie ou buvant avec ses amis — car un bon carabinier ne boit jamais seul à la cave — buvant trois verres de bon 1900 ou de bourru.

A la lisière d'un bois ou au-dessus des vignes j'ai vu le carabinier en chasse, à l'affût de bonne heure, guettant son lièvre ou ses perdreaux, prêt à leur lancer une ou deux prunes avec autant de sûreté que dans les cartons au stand de la Pontaise, quitte à voir, il est vrai, quelquefois son lièvre faire la cupesse, puis détalier au triple galop en marquant pendule tant bien que mal de sa petite queue retroussée.

J'ai entrevu aussi le carabinier au Grand Conseil, fréquentant avec la même assiduité la séance et le café Milliet, discutant avec la même compétence et la loi généreuse sur l'assurance du bétail et les gourmandes prétentions du fisc en matière de droit de mutation et écoutant d'un air joyeux les papotages de la table du soleil.

Puis, c'est l'image du carabinier au camp qui m'est revenue. Ah ! celui-là, je n'ai pas besoin de retourner bien loin en arrière pour le revoir sous la pluie et dans le brouillard brassant à 2500 m. d'altitude les cailloux — et quels cailloux ! — des éboulis et des interminables pierriers du Grand Chavalard, gardant malgré tout sa bonne humeur et élaborant pour se distraire de nouveaux règlements appliqués aux lieux et aux circonstances.

Rentrant du camp, j'ai vu le carabinier au bureau, pestant après les clients du jeudi après

midi qui l'empêchent d'aller tirer au stand à son aise ou bien récapitulant en cachette, sur un coin de buvard, ses cartons et ses points du dimanche précédent.

Enfin j'ai vu le carabinier dans toute sa gloire, le carabinier au stand, très imbu de l'importance de ses actes, mouillant lentement sa cartouche et lâchant prudemment son coup, non sans donner de suite après sa petite appréciation : *lè bon !* ou racontant comment il a fait sa dernière pendule : « Je l'avais pourtant pris fin à cinq heures ; avec cette poison de bise j'aurais dû prendre plus d'empare ! »

Ma vision s'étend, je vois le carabinier de toute classe dans toutes les manifestations de notre vie vaudoise et de notre existence journalière, le carabinier à noce ou au baptême, le carabinier à la pinte, le carabinier à la montagne ou encore la carabinier à la pharmacie.

Puis, cherchant toujours à mieux connaître mes chers camarades, je viens tout naturellement à penser à la carabinière. Oui, elle aussi joue son rôle et a son mot à dire. Elle n'a pas manqué ce matin de nous faire ses trente-six recommandations et si elle nous a laissé échapper aujourd'hui si facilement pour venir banqueter au Casino - Théâtre, c'est parce qu'elle nourrit le secret espoir de nous voir rentrer avec une belle théière, un pochon à soupe ou au moins deux petites cuillères !

Ainsi songeant aux multiples faces sous lesquelles se présente la carabinier vaudois, j'en suis venu à la conclusion qu'il représente un type national se recrutant dans toutes les classes de notre population et dans toutes les régions de notre beau pays ; il est partout le même, il cultive le même sport dont le but final est la défense de la patrie, il a le même idéal, il incarne le bon *citoyen-soldat*.

FRANÇOIS FIAUX.

Serix, près Oron, ce 2 décembre 1901.

Mon cher *Conteur*,

Tous nos journaux, cette semaine, annonceront la chute d'une pierre tombée du ciel, avec un bruit de pétarade, et sa trouvaille par des coupeurs de bois, au pied d'un *foyard*, dans la riante forêt de la Chervette (en patois d'ici *Tservellaz*), rière le territoire de Châtillens.

Comme Thomas j'ai voulu voir et toucher. J'en reviens. J'ai vu, tourné, retourné et soulevé cette pierre à faces triangulaires, grosse comme mon poing, pesant une livre et demie et recouverte d'une couche aussi noire que celle des pommes ou des poires que nos petits *bordairons* retirent du feu avec leur manche de fouet.

A l'exemple des enfants et des femmes qui ont cassé une assiette et qui pour s'excuser devant leurs parents ou leurs maris rejoignent les *briques* en disant : voilà comme elle était, j'ai rejoint les morceaux : ils joignaient bien. Enfin j'ai touché les débris de la branche de *foyard*, de ce beau *foyard* de notre Jorat, robuste, nourri, chaud et lourd, brisé en trois morceaux. Eh ! bien, croiras-tu, *Conteur* bien cher, que tout cela, rien que cela, m'a rendu pensif ? Avec mes bons amis, les paysans de cette contrée agreste, que j'ai appris, voici tantôt huit ans, à connaître, à apprécier et à aimer, je ne puis m'empêcher de me demander devant ce caillou : *Se bayi dè iau paò bin veni ? l'an-le tsampà dè la louna ad bin d'az' elàiles ?* (Je m'étonne d'où il peut bien venir ? L'ont-ils lancé de la lune ou bien des étoiles ?)

Puis ce dialogue, naïf, sincère, profond et bien vaudois que l'on me rapporte, tenu par les deux bûcherons qui ont ramassé cette pierre, de provenance si mystérieuse, lorsqu'elle était encore « bonne chaude », est allé droit à mon cœur de patoison passionnément